

2026-2027

Le Scribe

Le bulletin de liaison de l'École d'éducation internationale



Scribe spécial rentrée scolaire 2026-2027

Mot de la direction

Chers parents,

Ça y est, une nouvelle année scolaire est à nos portes! Et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que toute l'équipe de l'École d'éducation internationale se prépare à accueillir nos élèves.

Que votre famille fasse partie de la nôtre depuis quelques années déjà ou que vous fassiez vos premiers pas avec nous, bienvenue à l'EEI! Nous sommes vraiment heureux de vous retrouver... ou de faire votre connaissance.

Depuis quelques jours, l'école reprend doucement son rythme : les membres du personnel reviennent progressivement, les rencontres s'enchaînent, les projets prennent forme et chacun s'affaire à préparer une belle rentrée. Pourtant, il manque encore l'essentiel : nos élèves!

J'ai très hâte de les voir franchir les portes de l'école, de retrouver leurs sourires, leurs rires, leur énergie... et même le joyeux brouhaha dans les corridors! Parce qu'une école, aussi belle et bien préparée soit-elle, ne prend réellement vie que lorsque ses élèves sont là.

Une nouvelle année, c'est une foule de possibilités : de nouveaux apprentissages, de beaux défis, des rencontres, des projets, des réussites et, nous l'espérons, beaucoup de plaisir en chemin.

Au nom de toute notre équipe, je vous souhaite une magnifique rentrée et une année scolaire remplie de belles découvertes, de fierté et de moments qui feront de beaux souvenirs.

Au plaisir de vous retrouver très bientôt... et surtout, bonne rentrée à tous!

Karef A. | Directrice

Rentrée scolaire

La rentrée des élèves aura lieu le mardi 1^{er} septembre, à 9h30. Les élèves recevront leur agenda lors de leur 1^{re} période de cours. Vous devrez consulter les informations relatives au transport scolaire de votre enfant sur le [Mozaïk Portail Parents](#) dès le vendredi 21 août.

Photo carte d'identité

La prise de la photo pour la carte d'identité des élèves se fera le mardi 8 septembre 2026.

Listes d'effets scolaires

Les listes des effets scolaires sont maintenant déposées sur [École d'Éducation Internationale](#). Vous les trouverez pour chacun des niveaux dans la section « les incontournables » située à droite de la page d'accueil.

Liste des cahiers d'exercices

Vous trouverez sur notre site internet la liste des titres des cahiers d'exercices à vous procurer de façon que votre enfant se présente en classe avec les cahiers d'exercices requis lors de la prochaine rentrée scolaire [Cahiers d'exercices 2026-2027 pour tous les niveaux](#).

Ces cahiers d'exercices pourront être achetés auprès du libraire ou du fournisseur de votre choix, mais nous vous encourageons à vous les procurer auprès de la librairie Buropro Citation située au 600, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, à Beloeil, Québec, J3G 4J2. Cette librairie est celle qui s'est engagée à desservir les établissements de votre secteur.

Veuillez noter que les commandes en ligne seront possibles ainsi que la livraison à domicile, au <https://www.buroprocitation.ca/listes-scolaires>.

Afin d'éviter de vous déplacer plusieurs fois chez Buropro Citation pour récupérer les cahiers d'exercices de vos enfants, il est préférable de les récupérer à partir du 3 août, date à laquelle la majorité des cahiers seront alors arrivés en magasin.

Nous réitérons toutefois que vous demeurez libres de vous procurer ces cahiers d'exercices ailleurs que dans cette librairie si vous le souhaitez.

Nous vous informons que le Centre de services scolaire des Patriotes a sollicité la participation de l'ensemble des librairies situées sur son territoire en vue de la rentrée scolaire 2026-2027 et que les librairies suivantes fourniront aussi des cahiers d'exercices pour la prochaine rentrée scolaire :

- Librairie Larico à Chambly
- Papeterie Panoplie à Contrecoeur
- Hamster|Buro et cie. à Varennes

Toutefois, seule la librairie Buropro Citation fournira l'ensemble des cahiers d'exercices de notre école. Les marchands précédents ne s'engagent pas à détenir en inventaire ou de vendre aux parents hors secteur les cahiers spécifiés par nos enseignants.

Si vous vivez une situation particulière qui vous empêche d'effectuer l'achat des cahiers d'exercices de votre enfant, n'hésitez pas à contacter la direction de l'école pour convenir d'une façon de procéder différente.

Rencontres parents-enseignants

Voici les dates des rencontres parents/enseignants :

- **Mardi 8 septembre, à 19 h**
Parents des élèves de **1^{re} et 4^e secondaire**
- **Mercredi 9 septembre, à 19 h 30**
Parents des élèves de **2^e, 3^e et 5^e secondaire.**

La rencontre du mercredi 9 septembre sera précédée de l'assemblée générale des parents à 18h30.

Assemblée générale des parents 2026-2027

L'assemblée générale de parents se tiendra le **mercredi 9 septembre prochain à 18h30** à l'auditorium de l'École d'éducation internationale. C'est lors de cette assemblée que sont élus les parents représentants du conseil d'établissement.

Rappel - Code vestimentaire

En ce début d'année scolaire, nous souhaitons rappeler aux parents et aux élèves l'importance de respecter le code vestimentaire de l'école, qui vise notamment à favoriser un environnement scolaire respectueux, sécuritaire et propice aux apprentissages.

Au cours du mois de septembre, le personnel de l'école portera une attention particulière au respect du code vestimentaire afin de permettre à tous les élèves de bien intégrer les attentes dès les premières semaines de l'année scolaire.

Nous comptons sur la collaboration essentielle des parents afin de rappeler ces attentes à leur enfant et de s'assurer que sa tenue vestimentaire est conforme au code de l'école avant son départ pour l'école.

LE LOOK ATTENDU

HAUTS	BAS
✓ Col + Manches ✓ Épaules couvertes ✓ On ne doit pas voir le torse (poitrine et abdomen) et les sous-vêtements  ✗ Pas de camisole ou bretelles	✓ À la taille ✓ Sous-vêtements cachés ✓ Leggings avec un haut qui couvre les fesses 

- Mes vêtements et mes accessoires ne doivent pas porter atteinte à l'intégrité d'une personne (discriminatoire : sexisme, racisme, etc.), avoir des mots ou des dessins à caractère sexuel, faire allusion à la drogue, à l'alcool, présenter des signes de violence, être associés à un phénomène de gang, etc.
- Mes parties intimes, mon torse et mon abdomen doivent être couverts par un vêtement. Un sous-vêtement, un vêtement transparent ou un vêtement troué ne couvrent pas adéquatement.
- La jupe, la robe ou le short doivent couvrir le corps jusqu'à la mi-cuisse soit au minimum jusqu'à la longueur d'un bras placé le long du corps.
- Les leggings doivent être portés avec un vêtement qui couvre les fesses.

En cas du non-respect de la règle sur le code vestimentaire, voici un rappel des sanctions :

1. **Avertissement au Mozaïk portail:** Un manquement est consigné au SOI (suivi des observations et des interventions) sur le Mozaïk portail. Les parents et la direction sont informés.
2. **Retenue après l'école :** En cas de récidive, l'élève est convoqué à une retenue d'une heure (le mardi de 16 h 30 à 17 h 30).
3. **Retenue sur l'heure du midi avec la direction d'établissement :** L'élève rencontre la direction afin de faire un retour sur la situation et rappeler les attentes.
4. **Retenue lors d'une journée pédagogique :** Une nouvelle récidive entraîne une retenue lors d'une journée pédagogique.
5. **Rencontre avec les parents et la direction :** Si la situation persiste, une rencontre est organisée pour convenir de mesures correctives avec tous les intervenants concernés.
6. **Suspension interne :** En dernier recours, l'élève est retiré temporairement de ses cours pour une période déterminée.

Nous vous remercions sincèrement de votre collaboration et de votre soutien, qui contribuent à faire de la rentrée un moment agréable et harmonieux pour toute notre communauté scolaire.

Assurance-accident écolier | Assurance scolaire

Nous vous suggérons de souscrire à une assurance-accident au bénéfice de chacun de vos enfants d'âge scolaire auprès d'un assureur privé.

« Il est important de savoir que, bien que le CSSP possède une police d'assurance responsabilité applicable à toutes ses écoles, l'assureur du CSSP ne remboursera les parents que s'il est démontré que le personnel de l'école a commis une faute dans la façon d'encadrer ou de surveiller les élèves.

S'il n'y a pas eu de faute, ce sont les parents qui doivent assumer les coûts de l'incident. Nous recommandons donc fortement à tous les parents de nos élèves de se doter d'assurances qui couvrent les dommages corporels et aux biens lors d'accidents. Ces assurances sont disponibles auprès de la majorité des assureurs. Nous vous invitons à communiquer avec l'assureur de votre choix pour en discuter. »